



## DEMANDE EN OBTENTION D'UNE PRIME D'ENCOURAGEMENT ÉCOLOGIQUE A 3.1

pour l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne, hydraulique, solaire<sup>1</sup>, de la biomasse et du biogaz



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.2 d'Adobe Acrobat® Reader©. La dernière version d'Adobe Acrobat® Reader® pour tous systèmes (Windows, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://www.adobe.com).

**Avis important :** toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant

Réservé à l'Administration de l'environnement

Dossier de demande N° :

### 1. Saisie

#### Coordonnées du demandeur

##### A – Statut du demandeur

- 1**
- Particulier (personne physique), se déclarant propriétaire de l'installation
- Représentant légal d'une copropriété (personne physique ou morale)
- Personne morale (Société, Entreprise, ASBL...)

##### B – Nom et adresse du demandeur

###### Cas d'un particulier

**2A** Nom et Prénom :

###### Cas d'un représentant légal d'une copropriété ou d'une personne morale

**2B** Nom du groupement resp. de la personne morale :

Nom, prénom de la personne de contact :

**3** Adresse :

**4** Localité :

Code postal :

**5** Téléphone :

Fax :

e-mail :

##### C – Relation bancaire

**6** Titulaire du compte<sup>2</sup>:

**7** Numéro d'identification (matricule):

**8** IBAN :

#### Adresse du site de production

**9** Adresse :

**10** Localité :

Code postal :

<sup>1</sup> Seulement pour les installations tombant sous le régime du règlement grand-ducal du 21 décembre 2001 modifié par le règlement grand-ducal du 20 juillet 2004  
<sup>2</sup> Le cas échéant, le nom de jeune fille est à indiquer



S'il n'existe pas d'adresse postale, veuillez remplir les cases suivantes

11	Commune :	<input type="text"/>
12	N° (s) cadastral(aux) :	<input type="text"/>
13	Lieu(x)-dit(s) :	<input type="text"/>

### Aspects techniques de l'installation

La production d'énergie est réalisée par l'installation suivante :

14	<input type="checkbox"/> Installation éolienne de	<input type="text"/>	kWel
	<input type="checkbox"/> Installation hydraulique de	<input type="text"/>	kWel
	<input type="checkbox"/> Installation solaire <sup>3</sup> (photovoltaïque) de	<input type="text"/>	kWcrête
	<input type="checkbox"/> Installation de biomasse avec module de cogénération de	<input type="text"/>	kWel
15	Date de mise en opération de l'installation :	<input type="text"/>	

### Informations sur l'énergie produite

16	Energie produite :	<input type="text"/>	kWh	durant la période du :	<input type="text"/>	au :	<input type="text"/>
----	--------------------	----------------------	-----	------------------------	----------------------	------	----------------------

## 2. Signature

### La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

17	Le (La) soussigné(e) <input type="text"/>	déclare par la
	présente, que toutes les indications fournies sont véridiques et que les copies jointes sont conformes aux originaux.	
	Le (La) soussigné(e) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la demande comme complète, à savoir que :	
	<ol style="list-style-type: none"><li>1. La fiche est dûment remplie ;</li><li>2. Le relevé du (des) compteur(s) fait par le gestionnaire du réseau (CEGEDEL ou autres) dans lequel l'énergie électrique a été injectée ;</li><li>3. Une copie du contrat conclu entre le producteur et le gestionnaire du réseau, régissant le raccordement de l'installation au réseau (<b>lorsqu'il s'agit de la première demande ou s'il y a eu changement de propriété ou technique</b>)</li></ol>	
Fait à :	<input type="text"/>	<input type="text" value="signature"/>
Le :	<input type="text"/>	

## 3. Envoi

La présente demande est à envoyer, ensemble avec les pièces justificatives, à : **Administration de l'environnement  
Unité Permis et Subsidés  
Groupe Subsidés et aides financières  
1, avenue du Rock'n'Roll  
L-4361 Esch-sur-Alzette**

3) Seulement pour les installations tombant sous le régime du règlement grand-ducal du 21 décembre 2001 modifié par le règlement grand-ducal du 20 juillet 2004